

# La gestion des résidus de fauche

L'entretien des berges de cours d'eau et de fossé passe souvent par une fauche de la végétation rivulaire pour maintenir le fossé en état et permettre le bon écoulement des eaux. Les résidus de fauche doivent être retirés du lit pour ne pas créer des embâcles en aval et éviter des phénomènes d'envasement importants et récurrents.

## Quelques préconisations pour la fauche :

- Diminuer le nombre de fauches pour diminuer les résidus et laisser la végétation en place pour éviter que l'érosion n'obstrue les linéaires.
- Fauche tardive (dans la mesure du possible fin septembre) et coupe haute (> 10 cm)
  - Moins d'érosion et d'envasement
  - Moins d'obstruction du fossé et des buses
  - Rétention des polluants
  - Moins de casse matériel et de temps passé
- Exporter les résidus pour ralentir la repousse (effet de fumure), éviter le comblement des fossés et des exutoires de drains, favoriser la biodiversité.

## Matériels et techniques :

**Faucheuse avec aspiration** : permet de mutualiser la coupe et la collecte. Les végétaux sont automatiquement aspirés et stockés dans une remorque et peuvent ainsi être valorisés.

L'export des résidus permet après deux ou trois années de ralentir la croissance des plantes, qui ne profitent plus des apports de la fumure, ce qui permet de réduire le nombre de coupes.

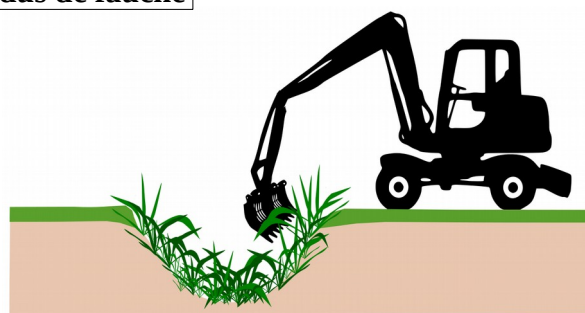
**Le broyeur avec éjection latérale de la biomasse** : ce système rejette automatiquement les résidus sur les accotements ou dans les parcelles autour en évitant que la fauche ne retombe dans le cours d'eau. Les accotements seront enrichis par le dépôt et devront être fauchés plus régulièrement. De plus, cette technique impose de faucher avant la montée en graine des plantes pour ne pas ensemençer les champs environnants.

**Le godet faucardeur** : constitué d'une rampe de taille variable selon les modèles qui permet de couper et d'extraire les végétaux. Les résidus peuvent ensuite être déposés sur l'accotement ou directement chargés dans une remorque pour les valoriser par la suite.

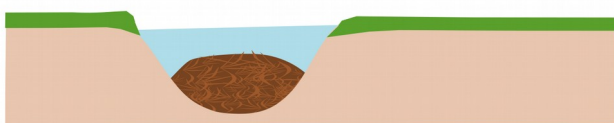
### Gestion des résidus de fauche



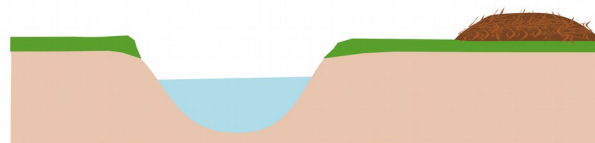
Fauche sans export des matériaux  
(faucheuse débroussaillieuse)



Fauche avec export des matériaux  
(godet faucardeur)



Les résidus sont laissés dans le lit. Ils créent un dépôt qui gêne les écoulements. Avec le temps les dépôts s'accumulent et doivent quand même être extraits.

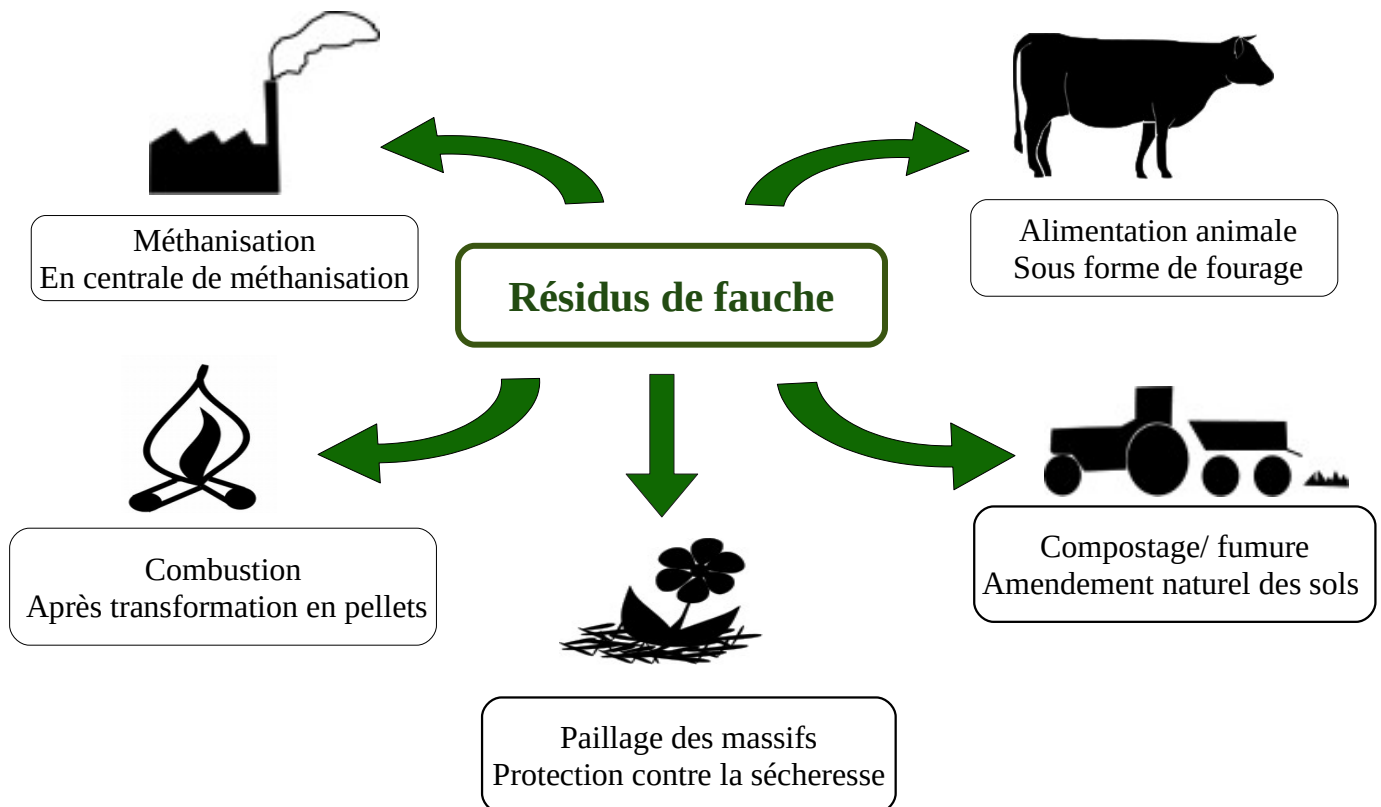


Les résidus sont retirés du lit. Ils peuvent être étalés dans la parcelle proche ou extraits pour être valorisés ailleurs. Le curage n'est plus systématiquement nécessaire car les dépôts sont limités.

## Valoriser les résidus de fauche :

L'arrêté préfectoral n°2018, relatif à la prévention des incendies, interdit le brûlage à l'air libre des déchets verts dans le Loir-et-Cher. Cette pratique libère aussi des particules fines qui entraînent des problèmes de santé et de pollution atmosphérique.

Cependant, les filières de valorisation des déchets de fauche sont en pleine expansion. Que ce soit de façon directe ou après transformation, il existe plusieurs possibilités pour valoriser les résidus de coupe sur les fossés et les bords de route.



⚠ Il y a donc un **intérêt économique** à procéder à l'enlèvement des résidus de fauche :

- moins de curages
- une repousse plus lente de la végétation donc moins d'entretien
- une valorisation du produit de la fauche

## Lexique

**Végétation rivulaire** : Végétation des bords et rives de cours d'eau.

**Fumure** : Amélioration des sols par apports de fumier ou d'engrais.